

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE503

présenté par  
M. Goldberg, rapporteur

-----

### ARTICLE 27

A l'alinéa 4, substituer aux mots :

« de prévoyance ou au fonds de provision pour travaux mentionnés »,

les mots :

« de travaux mentionné ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.